
MUNICIPALES 2026 : LES 10 QUESTIONS DE L'ASPIT

Nom de la liste : La Teste à gauche

Q 1- L inventaire des maisons historiques de notre commune n a pas été achevé. Vous engagez-vous à le faire en coordination avec notre association ?

- **Réponse :** Oui, nous nous y engageons fermement. Le patrimoine testerin par ses maisons des XVII, XVIII et XIX èmes siècles est un bien commun typique qui appartient à tous les habitants, et non une simple réserve foncière pour la promotion immobilière. La collaboration avec votre association est, pour nous, la méthode la plus démocratique et efficace pour reprendre, mettre à jour et achever cet inventaire.

Q 2- Cet inventaire achevé, vous engagez-vous à une harmonisation et, éventuellement une modification de la Charte actuelle ? Vous engagez-vous à faire respecter cette Charte et à nommer du personnel qui surveille son application ?

Oui. Une politique publique n'existe que si on s'en donne les moyens. Nous nous engageons à renforcer les effectifs du service public de l'urbanisme pour assurer un contrôle strict de l'application de cette Charte sur le terrain. Les règles doivent être les mêmes pour tous, sans passe-droit.

Q 3- Pensez-vous appliquer la loi Le Meur du 19 novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme afin d accroître le parc locatif de longue durée et appliquer le principe de Zéro Artificialisation Nette ?

- **Réponse :** C'est une priorité absolue de notre mandat indiquée dans notre programme complet que nous présenterons en réunion publique mercredi 25 février à 18H30 à la salle Cravey. La prolifération incontrôlée des locations type Airbnb expulse les travailleurs, les jeunes et les familles modestes de La Teste. Nous utiliserons tous les outils de la loi Le Meur pour réguler drastiquement ces meublés. Quant au Zéro Artificialisation Nette (ZAN), c'est un impératif écologique non négociable pour stopper le bétonnage de nos espaces naturels.

Q 4- Pensez-vous créer dans le centre ville un PVAP (Plan Valorisation de l Architecture et du Patrimoine) ?

- **Réponse :** Oui, nous pourrions avec l'expertise et en lien avec votre association créer un PVAP. C'est l'outil réglementaire le plus protecteur pour préserver l'identité architecturale de notre centre-ville face aux appétits spéculatifs, tout en accompagnant écologiquement et thermiquement la rénovation du bâti ancien.

Q 5- Avez-vous des modifications à apporter au PLU 2026 ? Si oui, quelles sont-elles ? Et vous engagez-vous à faire respecter ce PLU modifié sans dérogation du Conseil Municipal ?

- **Réponse :** Nous engagerons rapidement une révision du PLU. Nos principales modifications viseront à : imposer des pourcentages stricts de logements sociaux dans toute nouvelle promotion pour répondre à la crise du logement, augmenter significativement les obligations de pleine terre pour désimperméabiliser les sols, et sanctuariser nos espaces boisés et zones humides.

Q 6- Vous engagez-vous à respecter le classement Communal actuel et à l'étoffer en concertation avec notre association ? Si oui, pouvez-vous vous engager fermement à sauvegarder tous les arbres et bâtiments protégés ?

- **Réponse :** Nous nous y engageons fermement. La sauvegarde de notre patrimoine bâti et de notre patrimoine naturel (les arbres) est indissociable d'une vision écologiste de la ville.

Q 7- Vous engagez-vous à ne pas donner l'autorisation d'abattre les arbres centenaires (et plus) du centre ville et du port ; mais au contraire, à en planter ?

- **Réponse :** Oui, sans aucune ambiguïté. Les arbres centenaires sont nos meilleurs alliés contre le réchauffement climatique et la création d'îlots de chaleur urbains. Sauf danger imminent attesté par une expertise indépendante, ils seront préservés. Nous lancerons en parallèle un grand plan de végétalisation de l'espace public dans tous les quartiers.

Q 8- Avez-vous un projet de ZAC ?

- **Réponse :** A ce stade, nous n'avons pas de projet par le biais d'un ZAC.

Q 9- Quel est votre projet pour le port de La Teste et la façade maritime ?

- **Réponse :** Un musée de patrimoine est évidemment au coeur de notre projet pour ce secteur emblématique de La Teste. Notre projet est de rendre le port et la façade maritime aux habitants et aux usagers traditionnels (notamment les ostréiculteurs et pêcheurs). Nous voulons préserver le caractère populaire et authentique du port, protéger l'écosystème fragile des prés salés.

Q 10-Vous engagez-vous à pérenniser la participation d ASPIT dans le Comité Consultatif de l Aménagement et de l Urbanisme (CCAU), ainsi que le poste d architecte conseil ?

- **Réponse :** Oui. La participation citoyenne est le cœur de notre projet politique. Le poste d'architecte conseil sera maintenu et conforté en tant que garant de la qualité urbaine et du respect du patrimoine testerin.

Date et signature

Le jeudi 19 février

Pour la liste La Teste à gauche Ph Mittet